

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 20

Artikel: Abolition du dimanche : pétition des paresseux
Autor: Blanc, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gement devient plus favorable encore, si l'on s'enfonce dans les vallées latérales. Là, en effet, la lutte entre l'homme et la nature devient acharnée, et l'homme lutte victorieusement, malgré les échecs qu'il éprouve parfois. Il n'y a pas une pente accessible et cultivable qui n'ait ses carrés de blé ou de pommes de terre; et pour arroser ces terrains et les prairies environnantes, les Valaisans vont souvent prendre l'eau à quatre ou cinq lieues de distance; ils l'amènent dans des aqueducs, ici taillés dans le roc, là, comme suspendus aux flancs d'effroyables précipices, et ils la distribuent enfin dans des milliers de rigoles. Quelquefois même les eaux dérivées des torrents dans la région alpine s'en viennent féconder jusqu'au collines brûlées et aux coteaux couverts de vignes qui suivent le fond de la grande vallée.

Mais le Valais est intéressant à d'autres titres encore. Sans parler de son histoire originale et souvent dramatique, de l'imposante majesté des Alpes pennines qui le couronnent au midi, c'est l'Eldorado des grimpeurs des Alpes et des naturalistes. Envisagé au point de vue botanique seulement, le Valais présente une végétation si riche et si variée, qu'il n'est égalé en cela par aucune autre contrée peut-être, du moins par aucune autre contrée de la même superficie.

Je n'avais vu le Valais qu'au printemps et en été. L'année dernière je voulus le voir en automne, dans le dessein d'y récolter des graines. Le train me déposa à Bex, et je partis de là pour Epenassey, petit hameau en arrière de Saint-Maurice, dans l'angle formé par la montagne et l'éboulement de la Dent-du-Midi. Les habitants se rendaient à la messe de l'abbaye, et je pus me convaincre que, même à Epenassey, la civilisation avait assailli les vieux usages et les vieux habits traditionnels et nationaux. A côté de feutres rougeâtres et impossibles, apparaissaient des pochards crânement portés; et parmi ces petits chapeaux de femme, aux larges rubans parfois brochés d'or ou d'argent, coiffures ordinairement bien respectables, car on les hérite le plus souvent, je vis deux bonnets blancs très enrubannés et fort coquets. Après tout rien de plus absurde qu'un costume immobilisé, toujours le même; mais une fois qu'on en est hors, la mode est là qui vous emporte, et où s'en va-t-elle? Dieu seul le sait.

D'Epenassey je descends par Evionnaz au pont d'Outre-Rhône que je franchis, et je remonte sur la rive droite du fleuve jusqu'aux Follaterres, au coude de la vallée. Le sentier suit le pied de vastes éboulis de blocs et de pierres, où croissent pourtant assez d'herbes et de buissons pour que les gens des environs y envoient leurs chèvres et même leurs vaches, quand ces dernières sont redescendues des alpages. Quelques vaches errent sur ces pentes désolées; deux pâtres assis au pied d'un grand bloc les surveillent en attisant leur feu. Ils me préviennent par un cordial bonjour. Je m'approche pour allumer un cigare, et un demi-grandson que je leur offre les rend tout-à-fait communicatifs. Le

plus âgé des deux, qui cause aussi le plus volontiers, me raconte que les vaches sont redescendues de la montagne d'Alesse il y a quelques jours, à cause du froid et de la sécheresse. Des voisins ont perdu un *genisson*, il s'est dévalé, on a pu profiter de la peau. Pour eux, ils ont revu toutes leurs bêtes bien portantes; mais il faudra en vendre une cet automne, pour *aller payer, parce qu'il faut toujours payer, parce qu'on doit sur le grand pré de Collonges*,... et bien d'autres parce que. Ces bonnes gens savent que je suis *herboriste*, et ils m'avertissent qu'il n'y a plus de fleurs, que c'est trop tard, qu'il faudra revenir au mois de mai, et qu'il vient souvent alors *de ces mosieurs avec des boîtes, qui vont comme ça après les herbes du côté de la Follatterra et de Branson*. Ils voudraient bien savoir ce que je fais de ces herbes, et si j'en tire bien de l'argent, mais je renonce à leur faire comprendre que je n'en fais pas commerce, car ce serait inutile: selon eux, tous ces *mosieurs* qui connaissent les herbes *gagnent gros* en les vendant. Je poursuis donc mon chemin, tout en zigzaguant à droite et à gauche parmi les buissons et les rocailles, picorant les mûres sauvages et les fruits de l'épine-vinette que les gelées blanches ont rendus moins acerbés, sans négliger les graines dont je recueille plusieurs espèces, entre autres celles de l'hysope. C'est l'hysope de Salomon, aux nombreuses fleurs violettes, à l'arôme agréable et pénétrant. La plante forme de grandes touffes à souches ligneuses et fait encore l'ornement de ce sol rocailleux, grâce à une seconde floraison. Les Follatterres sont bien nommés, ou plutôt *la Follatterra*, comme disait le pâtre, car au moindre vent la terre y est *folle*, elle s'élève en poussière impalpable et vous aveugle. Et comme il y a presque toujours là un vent assez fort, vous y souffrez ordinairement de cet inconvénient. C'est le sable du Rhône, fin et argenté, qui s'envole en tourbillons dès que le vent fraîchit un peu: ce phénomène fait parfaitement comprendre ce que doivent être les sables mouvants des déserts.

(La suite au prochain numéro.) L. FAVRAT.

Errata du précédent article.

Page 2, deuxième colonne, ligne 4, lisez: ce mot n'est qu'une fusion de l'article et de *arze*, qui...

Ibid., ligne 33, lisez: l'arête ou la frête de Saille.

Ibid., lisez Saille.

Ibid., lignes 36 et 40, lisez: *glarier* au lieu de *glacier*.

Page 3, première colonne, ligne 23, lisez: *répercuté* par l'écho.

Abolition du dimanche.

Pétition des paresseux.

Dans un de ces moments de révolution où surgissent toutes sortes d'idées, on voit parfois se manifester de singuliers desirs, pour ne pas dire de bizarres caprices. Un pasteur neuchâtelois nous racontait dernièrement qu'à la suite d'une des dernières révolutions dont Neu-

châtel a été le théâtre, on fit circuler une pétition demandant l'abolition du dimanche.

La pétition était couverte déjà d'un certain nombre de signatures, lorsqu'on la présenta à un laborieux vieillard de la campagne. « Tenez, lui dit-on, voilà du nouveau, signez. Mais le vieillard, ayant pris connaissance de la pétition, tança vertement le porteur en lui disant : *Il n'y a que les paresseux qui puissent faire une pétition pareille.* Pour moi, qui travaille pendant six jours de la semaine, je suis heureux de voir venir le dimanche pour me reposer ; c'est tellement un besoin pour moi, que je ne comprends pas les motifs de votre pétition ; à mon âge, je serai plutôt disposé à pétitionner pour avoir deux dimanches par semaine que pour en supprimer un.

Ainsi parla le vieillard, et il avait raison. Le dimanche, c'est-à-dire le jour du repos, n'est-il pas en réalité un bienfait pour la société toute entière comme pour le particulier, même pour les étourdis qui en demandaient la suppression.

Un auteur a dit : Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. Nous dirons : Si le dimanche n'existait pas, il faudrait l'instituer, et une reconnaissance éternelle serait due au premier souverain, républicain ou monarchique, peu importe, qui aurait inscrit dans ses lois l'institution d'un jour de repos.

« Tu travailleras six jours et tu te reposeras le septième, » tel est le texte de la loi divine.

Mieux un peuple l'observera et mieux il s'en trouvera.

S. BLANC.

Un nouveau journal, l'*Economiste suisse*, vient de paraître à Berne. Depuis que le *Nouvel Economiste* de M. Pascal Duprat a cessé de paraître, il manquait à la Suisse française un organe qui, laissant de côté les discussions politiques, se donnât pour mission l'étude de toutes les questions économiques qui nous intéressent. La France, l'Angleterre, la Belgique possèdent plusieurs publications périodiques de ce genre. Chacune d'elles, outre les questions d'ordre général, s'occupe plus spécialement de l'analyse des faits qui s'accomplissent dans leur voisinage ; ces publications perdent ainsi, dans notre pays, une partie de leur intérêt aux yeux de ceux qui ne font pas des questions économiques une étude spéciale. Il est cependant utile que les saines notions de l'économie politique soient plus répandues qu'elles ne le sont aujourd'hui dans notre patrie surtout, où tous les citoyens peuvent être appelés à prendre une part plus ou moins active dans l'administration des affaires publiques, combien n'est-il pas nécessaire de mettre chacun à même de connaître les vrais principes de la science économique, de pouvoir étudier les relations entre la richesse, le travail, la production, la consommation, etc.

Nous voyons donc avec plaisir la création d'un journal suisse, devant s'occuper plus spécialement suivant son programme, des faits statistiques, financiers

et industriels de notre pays. Nous ignorons complètement quels sont les hommes qui doivent diriger cette publication ; ils n'ont pas jugé à propos, jusqu'ici, de se faire connaître.

Nous serions assez disposé à voir dans ce caractère anonyme de l'*Economiste suisse* une garantie de plus ; le journal devra se recommander lui-même ; l'impartialité qu'il apportera dans ses appréciations, les discussions qu'il devra diriger d'un point de vue relevé, en dehors des préoccupations locales ou de partis, seront sans doute pour lui une source de succès plus solide que celle que pourrait donner tel nom qui s'afficherait pour tout programme du journal.

Nous n'avons vu encore qu'un numéro de l'*Economiste* ; il est très varié et promet des études sérieuses de nos principaux établissements de crédit, de nos entreprises financières. Espérons que les suivants réaliseront complètement les espérances que celui-ci fait naître et que la Suisse romande sera dotée d'un bon journal économique, comme l'a déjà la Suisse allemande qui possède, depuis quelques années, la *Gazette suisse des chemins de fer*.

Les bruits du village.

Devant leurs portes, des commères
Donnaient essor à leur babil,
Glosant sur leurs maris, leurs frères...
Ainsi soit-il ! ainsi soit-il !
Pendant ce temps, dans le village,
Cloches, moulins, sonnaient, tournaient ;
Mais les commères qui jasaient,
Faisaient vingt fois plus de tapage.
Par-ci, par-là, tralalala,
Dieu sait quand on s'arrêtera.

Savez-vous, disait Rose-Jeanne.
En élevant un peu la voix,
Que Jean-Pierre a battu son âne
Et sa femme, plus d'une fois ?
Savez-vous que l'apothicaire,
Dit une autre vieille à son tour,
Par le poison, met chaque jour,
Plus d'un chrétien au cimetière ?
Tralalala, par-ci, par-là,
Dieu sait où l'on s'arrêtera.

Savez-vous que Jacques s'enivre ?
Et savez-vous que l'épicier
N'a que quinze onces à la livre,
Et que François fait l'usurier ?
Savez-vous, dit la vieille Hortense,
Que la femme du gros fermier,
Ce matin a levé le pied
Avec son amoureux, je pense ?
Et tralala, par-ci, par-là,
Dieu sait où l'on s'arrêtera.